



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT-221

Déposé le : 28.08.18

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Le CHUV doit rester un service de l'Etat pour relever les défis de santé publique

Texte déposé

Présentée comme une mesure de « bonne gouvernance », une autonomisation du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) aurait plusieurs répercussions redoutables sur l'accès aux soins des patients, le personnel hospitalier, les investissements consentis pour relever les nouveaux défis de santé publique ou encore pour la recherche. Dans le canton de Vaud, le CHUV a la particularité d'être un service de l'Etat. Il est sain de s'interroger sur les opportunités offertes par cette situation particulière pour le développement de soins répondant aux besoins de la population. Le rapport sur la politique de santé publique 2018-2022 et le plan stratégique du CHUV 2019-2023 présentés le 05.07.2018 éclairent les moyens mis en place pour répondre aux nouveaux défis de santé publique. Les champs d'action principaux font clairement ressortir l'accès à des prestations de soins de qualité, universels et adaptés, incluant les personnes vulnérables en situation de santé particulière. Le nouveau plan stratégique fait apparaître de nouvelles priorités, parmi lesquelles :

- la mise en œuvre d'un centre de compétences en matière de médecine génomique et la prise en charge des patients atteints de maladie génétique ;
- les maladies infectieuses (2^e cause de mortalité au monde), considérant l'émergence de nouvelles pathologies infectieuses, de changements climatiques et de phénomènes migratoires qui favorisent la survenue de maladies infectieuses ;
- les neurosciences visant à soigner les personnes touchées par une affection de leur système nerveux (une personne sur quatre en Europe, actuellement) avec la création d'un centre de compétence en neuroréhabilitation et l'émergence de neuro-technologies ;
- ou encore, l'immunologie avec la détermination de l'efficacité et de la sécurité des traitements biologiques et le développement de plateformes technologiques.

Par ailleurs, le développement de l'oncologie qui s'est accéléré ces dernières années dans la prise en charge clinique des patients et la mise en place de structures de recherche translationnelles va s'intensifier. Cette politique de santé publique ambitieuse est rendue possible par des investissements publics à la hauteur des enjeux et par un développement des infrastructures hospitalières (Hôpital Riviera-Chablais, Hôpital des Enfants, Cery, Agora, nouveaux blocs

opératoires) répondant à l'évolution démographique et de la médecine.

Une autonomisation du CHUV questionne cette politique ambitieuse de maintien en santé de la population vaudoise et d'accessibilité de tous à un système de soins efficace et socialement supportable. La redéfinition de nouvelles lignes stratégiques par un Conseil d'administration du CHUV pourrait entrer en conflit avec cette approche garantissant un accès étendu aux soins. Par ailleurs, la question des coûts induits par le fonctionnement et la rémunération d'un Conseil d'administration ne doit pas être minimisée, sans parler de leurs répercussions possibles sur une réduction du personnel soignant. À titre de comparaison, le Conseil d'administration des Hôpitaux Universitaires Genevois (HUG) est composé de 20 membres. Enfin, les freins aux investissements décidés par un Conseil d'administration pourraient mettre à mal les moyens consentis pour répondre aux défis de santé publique actuels et à venir.

Attachés à un accès à des soins de qualité aussi large et étendu que possible et à une politique de santé publique ambitieuse, les députés signataires adressent les questions suivantes au Conseil d'Etat et le remercie d'ores et déjà pour ses réponses :

1. Quels sont les risques d'une autonomisation du CHUV en termes de perte de contrôle politique (contrôle démocratique) ?
2. Quels pourraient être les répercussions de cette autonomisation sur les orientations stratégiques du CHUV : priorisations des enjeux de santé publique, investissements, développement des infrastructures et recherche ?
3. Quels sont les effets prévisibles d'une autonomisation du CHUV sur l'accès aux soins ?
4. Quels sont les effets prévisibles d'une autonomisation du CHUV sur le personnel (conditions de travail, salaires, caisse de pension de l'Etat de Vaud, etc) ?
5. Quelle estimation le Conseil d'Etat fait-il des coûts induits par une autonomisation du CHUV ?
6. Quel bilan tirent les autres cantons suisses qui ont connu une autonomisation de leur centre hospitalier ?

Lausanne, le 28 août 2018

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Tschopp Jean

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Jaccoud Jessica

Signature(s) :



Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

Aminian Taraneh

Cherubini Alberto

Echenard Cédric 

Aschwanden Sergei

Chevalley Christine

Epars Olivier

Attinger Doepper Claire 

Chevalley Jean-Bernard

Évéquoz Séverine

Baehler Bech Anne

Chevalley Jean-Rémy

Favrod Pierre Alain

Balet Stéphane 

Chollet Jean-Luc

Ferrari Yves

Baux Céline

Christen Jérôme

Freymond Isabelle 

Berthoud Alexandre

Christin Dominique-Ella

Freymond Sylvain

Betschart Anne Sophie 

Clerc Aurélien

Fuchs Circé

Bettschart-Narbel Florence

Cornamusaz Philippe

Gander Hugues 

Bezençon Jean-Luc

Courdesse Régis

Gaudard Guy

Blanc Mathieu

Creteigny Laurence

Gay Maurice

Bolay Guy-Philippe

Croci Torti Nicolas

Genton Jean-Marc

Botteron Anne-Laure

Cuendet Schmidt Muriel 

Germain Philippe

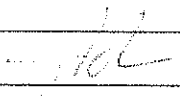
Bouverat Arnaud

Deillon Fabien

Gfeller Olivier

Bovay Alain

Démétriadès Alexandre

Giardon Jean-Claude 

Buclin Hadrien

Desarzens Eliane 

Glauser Nicolas

Buffat Marc-Olivier

Dessemontet Pierre

Glauser Krug Sabine

Butera Sonya 

Devaud Grégory

Gross Florence

Byrne Garelli Josephine

Develey Daniel

Guignard Pierre

Cachin Jean-François

Dolivo Jean-Michel

Induni Valérie

Cardinaux François

Dubois Carole

Jaccard Nathalie

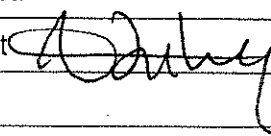
Carrard Jean-Daniel

Dubois Thierry

Jaccoud Jessica

Carvalho Carine

Ducommun Philippe

Jaques Vincent 

Chapuisat Jean-François

Dupontet Aline

Jaquier Rémy

Cherbuin Amélie 

Durussel José

Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

Joly Rebecca

Jungclaus Delarze Susanne

Keller Vincent

Krieg Philippe

Labouchère Catherine

Liniger Philippe

Lohri Didier

Luccarini Yvan

Luisier Brodard Christelle

Mahaim Raphaël

Marion Axel

Masson Stéphane

Matter Claude

Mayor Olivier

Meienberger Daniel

Meldem Martine

Melly Serge

Meyer Keller Roxanne

Miéville Laurent

Miéville Michel

Mischler Maurice

Mojon Gérard

Montangero Stéphane

Mottier Pierre François

Neumann Sarah

Neyroud Maurice

Nicolet Jean-Marc

Paccaud Yves

Pahud Yvan

Pernoud Pierre André

Petermann Olivier

Podio Sylvie

Pointet François

Porchet Léonore

Probst Delphine

Radice Jean-Louis

Rapaz Pierre-Yves

Räss Etienne

Ravenel Yves

Rey-Marion Alette

Rezso Stéphane

Richard Claire

Riesen Werner

Rime Anne-Lise

Rochat Fernandez Nicolas

Romanens Pierre-André

Romano-Malagrifa Myriam

Roulet-Grin Pierrette

Rubattel Denis

Ruch Daniel

Rydo Alexandre

Ryf Monique

Schaller Graziella

Scheiker Carole

Schwaar Valérie

Schwab Claude

Simonin Patrick

Sonnay Eric

Sordet Jean-Marc

Stürner Felix

Suter Nicolas

Thalmann Muriel

Thuillard Jean-François

Treboux Maurice

Trolliet Daniel

Tschopp Jean

van Singer Christian

Venizelos Vassilis

Volet Pierre

Vuillemin Philippe

Vuilleumier Marc

Wahlen Marion

Wüthrich Andreas

Zünd Georges

Zwahlen Pierre